Surveillants pénitentiaires

215^e promotion

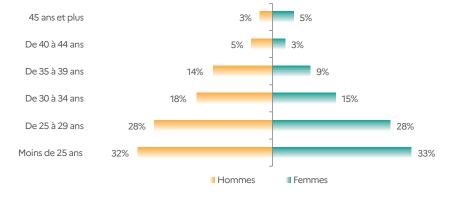
Observatoire de la formation

À RETENIR

- > 292 élèves entrés en formation le 20 février 2023 pour une durée de 6 mois
- > 265 répondants, soit un taux de retour de 91%
- > 69% d'hommes, 31% de femmes
- > Âge moyen: 28,7 ans
- > 64% des élèves sont titulaires du baccalauréat.
- > Principale DISP d'origine : la Mission Outre-mer (27%)
- > 33% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
- > Principale perspective professionnelle : monter en grade vers des fonctions d'encadrement.

Le profil sociodémographique

Graphique 1: Répartition par genre et par catégorie d'âge - Proportions

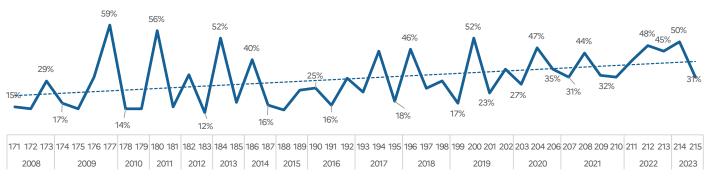


La 215° promotion de surveillants est composée de 69% d'hommes et de 31% de femmes. Les futurs agents sont âgés de 28,7 ans en moyenne.

AVRIL 2023

Les répartitions par tranche d'âge sont similaires entre les femmes et les hommes. La plus représentée est celle des moins de 25 ans : 33% pour les femmes et 32% chez les hommes. Aussi, plus les âges sont élevés, moins les classes sont représentées.





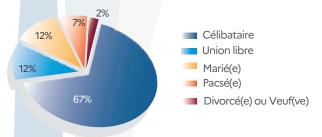
Si la part de femmes est fluctuante d'une promotion à l'autre, elle reste globalement en hausse ces dernières années, comme le montre la courbe de tendance. Sur l'ensemble de la période, la plus haute

valeur recensée était de 59% de femmes pour la 177° promotion, en 2009.



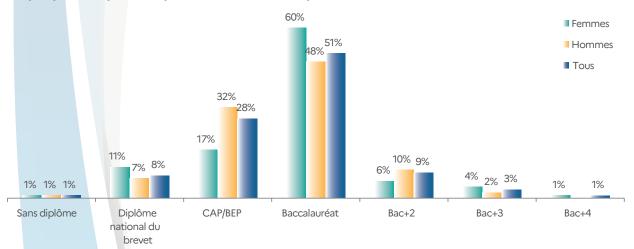


Graphique 3 : Situation matrimoniale des élèves - Proportions



Les élèves célibataires sont majoritaires : 67% le déclarent. Les personnes divorcées ou veuvees sont représentées à hauteur de 2%. De ce fait, 31% des élèves sont en couple, ce qui est inférieur aux proportions observées il y a 5 ans (plus de 40% en moyenne). Parmi eux, 12% sont en union libre, 12% mentionnent être mariés, et 7% pacsés. Par ailleurs, 44% des élèves sont parents, d'un enfant en moyenne, et sont 81% à en avoir la garde.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu - Proportions



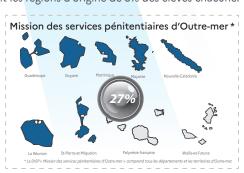
Au total, 64% des élèves sont titulaires du baccalauréat, c'est 10 points de moins que leurs collègues de la précédente promotion. Parmi les bacheliers, 51% possèdent uniquement ce diplôme et 13% sont diplômés du supérieur. Comme habituellement, le diplôme le plus souvent validé par les bacheliers est le baccalauréat professionnel (29%), les deux autres types de baccalauréat étant représentés à hau-

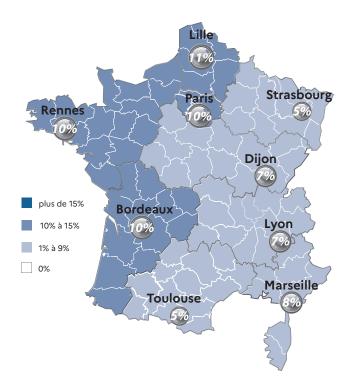
teur de 12% (filière technologique) et 10% (filière générale). Les hommes et les femmes ont un profil scolaire assez différent : la proportion de personnes ayant un diplôme inférieur au bac est plus élevée chez les hommes que chez les femmes : 40% contre 29%. De fait, ces dernières sont plus largement diplômées du baccalauréat que leurs collègues masculins : 60% contre 48%.

Graphique 5: Répartition par DISP d'origine – Proportions

La forte majorité des élèves est issue du concours national (92%) tandis que le recrutement régional concerne 7% des répondants. Une personne a intégré la formation via les emplois réservés.

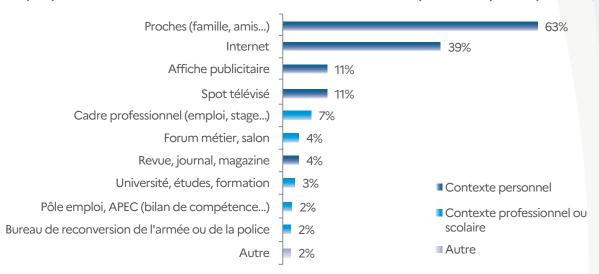
La première DISP d'origine des élèves est la Mission Outre-mer avec 27% de représentativité. Les deux départements d'Outre-mer les plus cités sont la Réunion (43%) et la Martinique (24%). Les DISP restantes sont mentionnées dans des proportions équivalentes : Lille (11%), Paris (10%), Bordeaux (10%) et Rennes (10%). Ensuite, la DISP de Marseille est citée par 8% des répondants, suivie par celles de Dijon et Lyon, toutes deux représentées à hauteur de 7%. Les DISP de Strasbourg et de Toulouse constituent les régions d'origine de 5% des élèves chacune.





Motivations & perspectives professionnelles

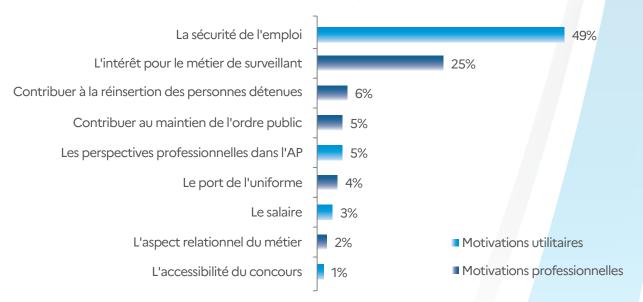
Graphique 6 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)



À l'instar des précédentes promotions, les proches (63%) et internet (39%) constituent les premières sources de connaissance du concours de surveillant. Concernant internet, les élèves citent principalement les sites de l'Énap et des différentes instances publiques (45%), les

publicités sur internet (36%), et la publicité sur les réseaux sociaux (33%). La vidéo de Tibo InShape continue de promouvoir le métier de surveillant : 19% des élèves ont indiqué avoir connu le concours par ce biais.

Graphique 7 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions

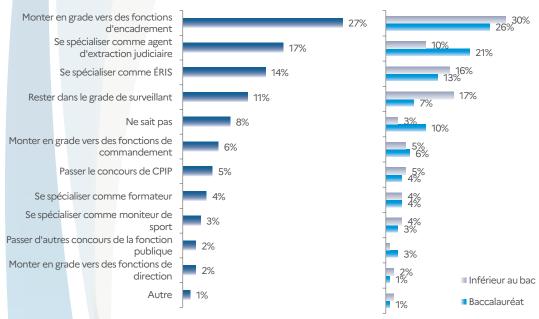


Les motivations des élèves à devenir surveillant pénitentiaire sont davantage d'ordre utilitaire que professionnel : les élèves sont un peu moins nombreux à vouloir intégrer la formation pour les valeurs et les missions du métier de surveillant (42%) que pour la situation qu'il peut leur procurer (58%).

Comme habituellement, les élèves sont particulièrement attirés par la sécurité de l'emploi (49%, soit 10 points de plus que leurs collègues de la précédente promotion) et par l'intérêt du métier de sur-

veillant (25%, soit 10 points de moins que les élèves surveillants de la 214° promotion). Loin derrière, les agents mentionnent également la contribution à la réinsertion des personnes détenues (6%), la contribution au maintien de l'ordre public (5%), les perspectives professionnelles dans l'administration pénitentiaire (5%), et le port de l'uniforme (4%). Les autres items sont cités par 1 à 3% des répondants.

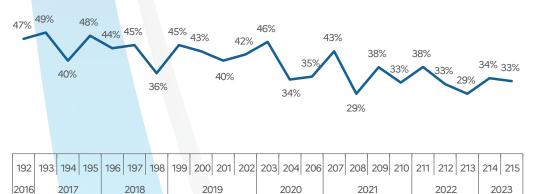
Graphique 8 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions



Une fois encore, la montée en grade vers des fonctions d'encadrement constitue la première perspective professionnelle des élèves en début de formation (27% la mentionnent). Elle se positionne devant la spécialisation en tant qu'agent d'extraction judiciaire (17%) ou agent ÉRIS (14%). Par ailleurs, 11% des répondants envisagent de rester dans le grade de surveillant et 8% ne savent pas encore quel tournant donner à leur carrière. Les autres items sont cités dans de moindres mesures.

Les perspectives peuvent différer selon le niveau de diplôme : les non-diplômés souhaitent davantage rester dans le grade de surveillant (17% contre 7% chez les diplômés du baccalauréat). À l'inverse, les bacheliers répondent plus fréquemment vouloir se spécialiser comme agent d'extraction judiciaire (21% contre 10% pour les non-bacheliers). Ils sont également davantage indécis quant à leur avenir professionnel : 10% ne savent pas quel tournant à leur carrière contre 3% de leurs collègues non diplômés du baccalauréat.

Graphique 9 : Évolution de la part d'élèves déclarant une expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité entre 2016 et 2023 – Proportions



Les élèves de la 215° promotion sont 33% à mentionner une expérience dans un métier de la sécurité. Cette proportion contribue à la dynamique de la courbe, en baisse depuis 2016. En effet, à la fin des années 2010, les proportions d'élèves ayant une expérience dans un métier de la sécurité pouvaient atteindre des valeurs proches de 50%, tandis que depuis 2021, une seule promotion a atteint les 40%.

En tête des métiers cités, nous retrouvons ceux d'agent de prévention et de sécurité (17%), de militaire (13%) et d'agent de sécurité incendie (11%). Ensuite, 5% des répondants déclarent avoir exercé en tant que policier national/gardien de la paix, 3% en tant que gendarme et 3% comme sapeur-pompier.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

AVRIL 2023

Observatoire de la formation

Directeur de la publication : Sébastien CAUWEL - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction: Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)